

LA SOCIOLINGUISTIQUE

KAR YASMINE

CHAPITRE I : INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE

I-1-Limites et chevauchement avec la sociologie

On peut distinguer aujourd'hui un double mouvement, l'un qui va de la sociologie vers la linguistique, l'autre qui va de la linguistique vers la sociologie. Tout sociologue qui mène une recherche qui va au-delà d'un domaine limité, qui prétend donc à une vision d'ensemble de sa discipline, fait référence à la linguistique comme savoir organisé. Cette référence peut signifier une aide, un modèle valable analogiquement ou le moyen de trouver un fondement commun à toutes les sciences humaines. *« La sociologie est le discours sur la société située et constituée en type le long d'un développement historique global des sciences humaines dans lesquelles les œuvres (art-religion) prendraient leur sens et leur place(...) Le recours à la linguistique est le recours à un moyen (code-règles-traits) à la fois universel et typique de comprendre les œuvres et les types de sociétés qui vont vers notre société moderne et les utopies qui y sont possibles ».*

Nombre de sociologues, sinon tous recourent à quelque chose qui a à voir avec la linguistique sous le nom de contenu, de sémantique, de termes associés... Inversement, le linguiste va vers la sociologie ou plus justement vers le thème « société » dans la perspective d'une vision complète et différenciée de la langue comme état, institution, texte, style et discours. La linguistique est à la fois et constamment historique, pédagogique, stylistique et politique parce qu'en aucun cas la langue n'est conçue comme une opacité mais au contraire comme une transparence analysable en multiples différences, lesquelles conduisent soit à un ensemble en emboîtements, soit à un équilibre.

C'est donc la sociolinguistique qui peut constituer un lien complexe et offrir une articulation des possibilités et des types de preuve que peuvent offrir ces deux disciplines, la linguistique et la sociologie.

Les articles, les revues montrent que la langue n'est pas seulement un moyen de communication entre les hommes, ni un moyen de s'influencer réciproquement. Elle n'est pas uniquement porteuse d'un contenu que celui-ci soit inexprimé ou manifeste mais elle est elle-même un contenu. Elle permet d'exprimer l'amitié ou l'animosité, elle indicateur de la position sociale et des relations de personne à personne. Elle détermine les situations et les sujets, les buts et les aspirations d'une classe sociale ainsi que l'important et vaste domaine de l'interaction qui donne à chaque communauté linguistique son caractère particulier.

Chacune de ces communautés possède un certain nombre de variétés linguistiques, toutes différentes les unes des autres selon leur fonction. Dans la plupart des cas, ces variétés correspondent à diverses spécialisations relevant du domaine de la profession ou de l'intérêt, par exemple, la langue des affaires, la langues de la rue, de la maison et c'est pourquoi le vocabulaire, la prononciation et la structure de la phrase comportent des éléments qui ne sont généralement pas utilisés et qui parfois ne sont même pas compris par

toute la communauté linguistique. Les utilisateurs de ces variétés spécialisées ne peuvent pas toujours les employer, ils doivent chaque fois se servir d'une variété linguistique qui convient aux auditeurs avec lesquels ils sont en contact. De manière générale, ce sont ces passages d'une variété à l'autre qui forment l'objet de la sociolinguistique ou encore de la sociologie du langage, science qui, entre autres, s'efforce de déterminer qui parle quelle variété de quelle langue, quand, à propos de quoi et avec quels interlocuteurs.

La sociolinguistique essaie de décrire les caractéristiques linguistiques et fonctionnelles des variétés du répertoire verbal, quelle que soit leur nature (qui dépend de la profession, de la classe sociale, de la région ou de leur interaction) car les dialectes initialement régionaux peuvent représenter des différenciations sociales et inversement. La sociolinguistique s'efforce de faire plus encore. Elle essaie de déterminer l'influence linguistique d'une variété sur l'autre et étudie aussi de quelle manière les changements dans le processus et l'influence réciproque des réseaux de locuteurs peuvent modifier l'extension de leurs répertoires verbaux.

Bref, la sociolinguistique tâche de découvrir quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques, et s'efforce de les délimiter et de définir ce comportement vis à vis de la langue même.

Elle essaie également de déterminer quelle valeur symbolique ont les variétés linguistiques pour leurs usagers. Les variétés peuvent signifier l'intimité et l'égalité, d'autres correspondent à un niveau d'éducation ou à un caractère national en raison du savoir nécessaire à leur emploi ou à ceux qui en usent. Donc la sociolinguistique est l'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique.

En résumé on peut dire que la sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Elle s'est donnée pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales, aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

Elle traite donc de trois types d'objets :

- La diversité ou variétés linguistiques
- la communication conçue comme échange entre deux ou plusieurs acteurs sociaux, et comme ensemble de pratiques socialisées
- Les problèmes qui relèvent du plurilinguisme : emprunt, code switching...

II-2 Limites et chevauchement avec la linguistique

Principal différence avec la linguistique « générale » : celle ci décrit la langue comme un système autonome alors que la sociolinguistique considère la langue comme une production/ un acte

social.

La linguistique s'intéresse principalement à la description de systèmes, au développement dit interne (cf. linguistique historique, comparatisme, etc.) cf. la fameuse distinction saussurienne entre langue (produit collectif) et parole (acte individuel).

La sociolinguistique s'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : chevauchement avec la sociologie, la politologie, l'histoire, l'anthropologie cf. études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes etc. Plus précisément une grande attention sera donnée à la variation (par opposition à la règle), aux facteurs sociaux expliquant cette variation (géographique, ethnique, sociale, etc.). La ville comme lieu de contact/variation va devenir un lieu privilégié d'études (par opposition à dialectologie)

Ces différentes approches des faits langagiers se traduisent également par des méthodologies différentes : la description grammaticale d'une langue peut se faire à partir d'un informateur, ou d'un corpus de textes écrits par exemple ; l'approche sociolinguistique suppose des recueils de corpus en « situation » qui mettront en valeur la diversité des usages en fonction de la diversité des locuteurs.

I-3- Bref aperçu historique de la sociolinguistique générale

Avant que le terme sociolinguistique ou sociologie de la langue existe il y avait évidemment des gens qui faisaient de la sociolinguistique « sans le savoir » cf. études dialectales, sur les patois et donc prise en compte de la variation géographique, études sur les contacts de langues (Schuchardt 1842-1927, Weinreich), linguistique historique avec en France des gens comme Meillet, Marcel Cohen, etc., ou l'anthropologie linguistique comme Boas, Sapir, etc.. et bien au delà en ce qui concerne le rapport langue/pensée (logiciens) et le rapport style/classe sociale.

La sociolinguistique comme discipline constituée s'est élaborée dans les années 1960 aux USA autour d'un groupe dont la plupart des membres vont devenir célèbres dans leur champ respectif (cf. Calvet 2003) : Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson, etc. Leur approche peut se résumer à cette sentence célèbre « Etudier qui parle quoi, comment où et à qui » (Fishman, 1965). Les rapports sociaux entre les individus deviennent centraux et non plus périphériques. La sociolinguistique s'est constituée en opposition plus ou moins marquée avec le structuralisme et bien sûr avec le générativisme. Chacun de ces membres développera un champ particulier de la sociolinguistique :

Hymes : contact de langue et créolistique / Fishman : langues des minorités et rapport langue/identité /Gumperz « la sociolinguistique interactionnelle et l'ethno-méthodologie

Labov : la sociolinguistique variationniste urbaine / Ferguson : champ large mais pour le domaine arabe sur lequel je reviendrai : la question de la diglossie et les koïnes urbaines.

A partir de la fin des années soixante, la sociolinguistique devient un champ important, actif qui a beaucoup apporté au renouvellement de nos catégories en particulier grâce au domaine de la linguistique de contact et qui a souligné la relativité des frontières et des catégories:

Les langues qui étaient perçues comme des systèmes autonomes vont de plus en plus être perçues comme des systèmes poreux, fluides, variables, etc.

La sociolinguistique rappelle que les langues sont des abstractions, des catégories construites par les linguistes/grammairiens et les acteurs sociaux et politiques qu'il s'agisse des catégories comme langues ou dialectes ou variétés. Toutes ces catégories ne reflètent pas des réalités inhérentes. Donc la sociolinguiste a participé du mouvement général des idées en Sciences humaines de la deuxième partie du XXème siècle où on est passé de conceptions essentialistes héritées du 19^{ème} s. (cf. races, ethnies, langues) à des conceptions beaucoup plus relativistes, contextualisées, historicisées (il n'existe pas de catégories pré-établies, ce sont les acteurs et les chercheurs qui créent ces catégories)

Mais comme toute discipline, la sociolinguistique a eu également tendance à se fragmenter en de multiples sous domaines avec des querelles de méthode qui ne sont pas toujours très passionnantes. Parmi les grandes tendances actuelles:

- a) d'une part tous les travaux relevant de la sociologie du langage où l'accent est surtout mis sur les groupes sociaux, les politiques linguistiques etc. et où la description des faits linguistiques est relativement marginale,
- b) la linguistique variationniste, tendance Labov, qui reste dans une conception systémique du langage même si considère que la variation est le moteur de l'évolution linguistique. Cette branche s'attache principalement à l'étude des variantes sociales à l'intérieur de ces systèmes. Domaine qui attache une grande importance aux corrélations statistiques comme dans la sociologie et c'est pourquoi ce sont essentiellement des variantes phonologiques qui sont étudiées car sont plus facilement comptabilisables. On peut également placer dans cette lignes les travaux de l'école anglo-saxonne qui ont beaucoup travaillé sur le contact dialectal en milieu urbain et les phénomènes d'accommodation dialectal (Trudgill, Milroy, Kerswill, etc.).
- c) tout le domaine de la pragmatique, sociolinguistique interactionnelle, les actes du discours etc. où l'on va montrer dans des études plutôt micro comment les locuteurs jouent, se positionnent sur les différents registres/variétés de langue
- d) plus récemment et principalement en France, une sociolinguistique urbaine (Bulot, Calvet) qui ne prend pas simplement la ville comme cadre, mais qui s'interroge sur l'interaction entre ville et pratiques langagières, sur l'urbanité des faits linguistiques.
- e) Tout le domaine du contact de langue et de la créolistique qui a connu un essor très important depuis trente ans et qui regroupe des approches très différentes.

CHAPITRE II : NAISSANCE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

II-1 -LE CONTEXTE HISTORIQUE

A l'inverse des linguistes, les sociologues préfèrent rattacher l'évolution de la sociolinguistique à des nécessités sociales qu'à des impératifs épistémologiques. Ainsi, l'apparition de cette nouvelle branche de la linguistique, dans les pays anglo-saxons et en France, à des périodes différentes, est une réponse aux interrogations des linguistes, liée au contexte politique et social. Aux Etats Unis, son apparition est liée à la redécouverte de la pauvreté frappant surtout les minorités. Dans les années 1960-1970, un déficit budgétaire s'aggrave car les dépenses ne suivent pas les prévisions. Par ailleurs, la seconde guerre du Vietnam, les deux chocs pétroliers accentue la poussée inflationniste, un ralentissement de la croissance, la hausse des prix, tous ces facteurs entraînent une aggravation du chômage qui frappe surtout les minorités linguistiques. Pour remédier à des problèmes que l'on rencontre à l'école, pour aider ces minorités (noirs, portoricains, indiens) à s'intégrer, des spécialistes : sociologues, psychologues...vont effectuer des recherches. « On redécouvre que le langage joue un rôle important dans la différenciation sociale, comme en témoignent les problèmes scolaires des enfants des milieux défavorisés. Le gouvernement fédéral lance une politique sociale visant à l'intégration scolaire des minorités linguistiques. Un grand nombre de chercheurs dont Labov, Hymes, Fishman, se fixent comme un de leurs objectifs d'aider à résoudre ces problèmes. Ainsi Labov consacre-t-il plusieurs articles aux causes de l'échec des enfants noirs dans l'apprentissage de la lecture, Hymes entend examiner non seulement les outils linguistiques et la structure sociale ; Fishman se penche sur les problèmes de contact de langue. Tous les trois constatent que la linguistique structurale et générative se trouve impuissante à traiter la question que pose pour l'école l'apprentissage de la norme linguistique. Pour eux, la différenciation linguistique est inséparable du pluralisme culturel dont toute société est témoin, et le langage est investi de valeurs économiques et sociales »(Christian Baylon p16).

En France , les préoccupations d'ordre sociologique ont été mises à l'écart par le prestige d'un structuralisme à sujet réduit et le succès de la grammaire de Chomsky qui proposait un modèle éliminant le fonctionnement pragmatique du langage. Grâce aux travaux de recherches anglo-saxons, la réflexion sur le langage en tant que pratique sociale va être renouvelée et la linguistique française sera obsédée à partir du XIX siècle par le problème des rapports de la langue et des mouvements sociaux. De nombreux travaux vont apparaître : Ducrot fait connaître ses recherches sur les actes de parole, JB. Marcellesie et Gardin se sont fait largement l'écho des idées de Labov. Ces préoccupations sont liées dans les années 1975-1985, période où les conditions socio-économiques se transforment : société en crise, chômage, poussée nationaliste-sécuritaire, xénophobie et problèmes de l'intégration car la société française contemporaine est caractérisée par la confrontation d'imaginaires sociaux :

jaillissement de des différences, affirmation des minorités à la recherche de valeurs neuves : les immigrés, les chômeurs, les minorités culturelles s'opposeraient aux français.

II-2-LE CONTEXTE EPISTEMOLOGIQUE

Depuis quelques années, le développement des contacts entre des disciplines voisines et différentes en sciences humaines, a abouti à de combinaisons nouvelles. Les frontières nettement définies entre ces disciplines s'estompent peu à peu, l'interdisciplinarité prend le dessus, on assiste à une jonction entre ces disciplines. La linguistique n'échappe pas à ce contexte épistémologique. En effet, partant du constat que la langue ne peut être étudiée comme une structure isolée, que pour atteindre la signification de l'acte de communication dans sa totalité, on a besoin de données relatives à l'individu et à la société. La science du langage s'est donc adjoint d'autres disciplines qui prennent en compte les multiples facteurs déterminants du langage et qui agissent soit sur l'individu dans la communication (la psycholinguistique), soit sur la communication dans la société (la sociolinguistique). La communication dans la société est examinée sous l'angle du rapport entre le langage et la société, ou la culture. On étudie l'un à travers l'autre. On a donc un seul objet d'étude : le rapport entre langue et société, cependant la diversité des écoles de pensée, des positions culturelles et idéologiques font que nous avons une variété de disciplines : sociologie du langage, sociolinguistique, anthropologie linguistique, ethnoinguistique... (voir tableau d'après Ducrot-Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. du Seuil, 1972, pp. 79-91. Comment s'est effectuée cette évolution ? pour ce faire revenons quelque peu sur la linguistique structurale.

• CRISE DE LA LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Elle présente des étapes qui se manifeste par des écoles : Le structuralisme, le distributionnalisme, le fonctionnalisme. Elle s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène, la langue en l'étudiant indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique et elle a mis en place un ensemble de concepts méthodologiques et descriptifs. Cet ensemble de concepts, cette méthodologie rigoureuse a permis le développement d'une linguistique descriptive structurale synchronique centrée sur la phonologie, la syntaxe, la fonction des éléments et leur distribution. La grammaire générative reprend de façon systématique le projet d'une grammaire universelle, elle réhabilite le sujet parlant mais idéal et tout en reprenant les concepts établis par les structuralistes, n'élucident pas pour autant le rapport entre langue et société.

En effet, de nombreux reproches ont été prodigués contre la linguistique structurale, F. François parle de crise de la linguistique, Marcellesie affirme qu'elle est incapable d'intégrer de manière satisfaisante la variation et de répondre aux questions de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société (Pensée n 209, Janvier 1980, p.4) d'où la remise en cause de certains concepts.

B-LES CONCEPTS SAUSSURIENS ET LEUR REMISE EN CAUSE.

- La langue
- Le signe linguistique

-La communication

Ouvrir le débat fondamental sur la nature sociale du langage signifie une remise en cause d'un certain nombre de concepts relatifs à la linguistique structurale et à la grammaire générative qui d'une certaine manière ont répondu à leur manière à la question fondamentale du rapport entre langage et société, la place qu'y occupe cette problématique, sa pertinence, les réponses qui y sont apportées.

En effet, on sait le rôle fondateur qu'a joué, en Europe tout au moins, Le cours de linguistique générale de Ferdinand De Saussure, publié pour la première fois en 1916. Depuis, la recherche en linguistique, comme dans les autres sciences de l'homme et de la société, s'est diversifiée, d'un point de vue géographique autant que théorique, voire atomisée. Il convient de souligner cependant que les deux dernières décennies ont vu progressivement émerger un ensemble d'hypothèses et de pratiques qu'on range volontiers sous l'étiquette de linguistique de la parole ou sociolinguistique, et qui s'opposent, d'un point de vue épistémologique à la linguistique de la langue, du système, pour reprendre la distinction Saussurienne entre langue (savoir collectif, social, organisé en système) et parole (ensemble des productions individuelles, des réalisations linguistiques concrètes).

Donc la sociolinguistique est bien une linguistique de la parole, c'est-à-dire une linguistique qui, sans négliger les acquis de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers, situe son objet dans l'ordre du social et du quotidien, du privé et du politique, de l'action et de l'interaction, pour étudier aussi bien les variations dans l'usage des mots que les rituels de conversation, les situations de communication que les institutions de la langue, les pratiques singulières de langage que les phénomènes collectifs liés au plurilinguisme.

1-La langue chez Saussure

Rappelons tout d'abord la démarche de Saussure lorsque celui-ci constitue l'objet de la linguistique : la langue

« Pour trouver dans l'ensemble du langage la sphère qui correspond à la langue, il faut se placer devant l'acte individuel qui permet de reconstituer le circuit de la parole ».(p.27). Cependant si cet acte de communication est déjà social (deux participants), cette socialisation est bien pauvre face à la réalité de l'interaction linguistique réelle. De toute manière l'acte sera encore simplifié, Saussure ne s'intéresse qu'à l'auditeur. Pour expliquer ce phénomène individuel, Saussure passe à un autre niveau. *« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement »*(p.30), *« elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu par son pouvoir coercitif : elle est le produit que l'individu enregistre passivement (p. 30), « et il ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier »* (p.31)

La langue a donc une double caractéristique :

-Une existence extérieure à l'individu, au niveau de la psychologie collective »dans les cerveaux d'un ensemble d'individus, car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse »(p30)

-Une intériorisation pour chaque individu : *« quelque chose qui est dans chacun d'eux tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires »*(p.38)

On peut dire qu'à ce niveau d'analyse, Saussure arrache la langue à l'étude des faits de nature en la rattachant à la sociologie : *« la langue est classable parmi les faits humains tandis que le*

langage ne l'est pas... ». « Pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité, il faudra et il suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour la conscience des sujets » (p.128)

La langue n'est pas seulement une représentation collective, elle est une véritable institution sociale, système de signes exprimant des idées. Elle est comparable de ce point de vue aux autres systèmes de signes et relève de la sémiologie, « science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale, et formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale »(CLG, p.33) Tel est le point extrême de la réduction de la linguistique à la sociologie atteint par Saussure.

Or la sociolinguistique considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. L'opposition langue/parole ou compétence/performance implique que dans le champ d'investigation du linguiste, seule la langue (ou la compétence) constitue un système fermé. Il faut donc dépasser cette opposition car elle fournit un cadre trop étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel. Pour ce faire certains linguistes, constatant le caractère systématique de certains faits linguistiques situés en dehors de la compétence telle que la définit Chomsky, essayent d'élargir cette notion de compétence pour qu'elle recouvre des faits que Chomsky attribue à la performance. Ainsi Hymes, dès 1972, développe le concept de compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique ; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

ATTENTION !

Les TD sont des compléments au cours théorique, les étudiants doivent impérativement lire, expliquer et résumer les textes proposés car les notions développées dans ces textes viennent appuyer directement ou indirectement le CM

TD 1 : La dichotomie langue/parole chez Saussure cf le Cours de linguistique générale.

TD2: Critique

Emile Benveniste « *Communication animale et langage humain* » in *Problème de linguistique générale*, Gallimard, p.

Appliquée au monde animal, la notion de langage n'a cours que par un abus de termes. On sait qu'il a été impossible jusqu'ici d'établir que des animaux disposent, même sous une forme rudimentaire, d'un mode d'expression qui ait les caractères et les fonctions du langage humain. Toutes les observations sérieuses pratiquées sur les communautés animales, toutes les tentatives mises en œuvre au moyen de techniques variées pour provoquer ou contrôler une forme quelconque de langage assimilable à celui des hommes, ont échoué. Il ne semble pas que

ceux des animaux qui émettent des cris variés manifestent, à l'occasion de ces émissions vocales, des comportements d'où nous puissions inférer qu'ils se transmettent des messages (parlés). Les conditions fondamentales d'une communication proprement linguistique semblent faire défaut dans le monde des animaux même supérieurs.

La question se pose autrement pour les abeilles, ou du moins on doit envisager qu'elle puisse se poser désormais. Tout porte à croire- et le fait est observé depuis longtemps- que les abeilles ont le moyen de communiquer entre elles. La prodigieuse organisation de leurs colonies, leurs activités différenciées et coordonnées, leur capacité de réagir collectivement devant des situations imprévues, font supposer qu'elles sont aptes à échanger de véritables messages. L'attention des observateurs s'est portée en particulier sur la manière dont les abeilles sont averties quand l'une d'entre elles a découvert une source de nourriture. L'abeille butineuse, trouvant par exemple au cours de son vol une solution sucrée par laquelle on l'amorce, s'en repaît aussitôt. Pendant qu'elle se nourrit, l'expérimentateur prend soin de la marquer. Puis elle retourne à sa ruche. Quelques instants après, on voit arriver au même endroit un groupe d'abeilles parmi lesquelles l'abeille marquée ne se trouve pas et qui viennent toutes de la même ruche qu'elle, Celle-ci doit avoir prévenu ses compagnes. Il faut même qu'elles aient été informées avec précision puisqu'elles parviennent sans guide à l'emplacement, qui est souvent à une grande distance de la ruche et toujours hors de leur vue. Il n'y a pas d'erreur ni d'hésitation dans le repérage : si la butineuse a choisi une fleur entre d'autres qui pouvaient également l'attirer, les abeilles qui viennent après sont retournées se porteront sur celle-là et délaisseront les autres. Apparemment l'abeille exploratrice a désigné à ses compagnes le lieu dont elle vient. Mais par quel moyen ?

Ce problème fascinant a défié longtemps les observateurs. On doit à Karl Von Frisch (professeur de zoologie à l'Université de Munich) d'avoir, par des expériences qu'il poursuit depuis une trentaine d'années, posé les principes d'une solution. Ses recherches ont fait connaître le processus de la communication parmi les abeilles. Il a observé, dans une ruche transparente, le comportement de l'abeille qui rentre après une découverte de butin. Elle est aussitôt entourée par ses compagnes au milieu d'une grande effervescence, et celles-ci tendent vers elle leurs antennes pour recueillir le pollen dont elle est chargée, ou elles absorbent du nectar qu'elle dégorge. Puis, suivie par ses compagnes, elle exécute des danses. C'est ici le moment essentiel du procès et l'acte propre de la communication. L'abeille se livre, selon le cas, à deux danses différentes. L'une consiste à tracer des cercles horizontaux de droite à gauche, puis de gauche à droite successivement. L'autre, accompagnée d'un frétillement continu de l'abdomen (wagging-danse), imite à peu près la figure d'un 8 : l'abeille court droit, puis décrit un tour complet vers la gauche, de nouveau court droit, recommence un tour complet sur la droite, et ainsi de suite. Après les danses, une ou plusieurs abeilles quittent la ruche et se rendent droit à la source que la première a visitée, et, s'y étant gorgées, rentrent à la ruche où, à leur tour, elles se livrent aux mêmes danses, ce qui provoque de nouveaux départs, de sorte qu'après quelques allées et venues, des centaines d'abeilles se pressent à l'endroit où la butineuse a découvert la nourriture. La danse en cercles et la danse en huit apparaissent donc comme de véritables messages par lesquels la découverte est signalée à la ruche. Il restait à trouver la différence entre les deux danses. K.von Frisch a pensé qu'elle portait sur la nature du butin : la danse circulaire annoncerait le nectar, la danse en huit, le pollen. Ces données, avec leur interprétation, exposées en 1923, sont aujourd'hui notions courantes et déjà vulgarisées¹. On

comprend qu'elles aient suscité un vif intérêt. Mais même démontrées, elles n'autorisaient pas à parler d'un véritable langage.

Ces vues sont maintenant complètement renouvelées par les expériences que Karl von Frisch a poursuivies depuis, étendant et rectifiant ses premières observations. Il les a fait connaître en 1948 dans des publications techniques, et résumées très clairement en 1950 dans un petit volume qui reproduit des conférences données aux Etats-Unis². Après des milliers d'expériences d'une patience et d'une ingéniosité proprement admirables, il a réussi à déterminer la signification des danses. La nouveauté fondamentale est qu'elles se rapportent non, comme il l'avait d'abord cru, à la nature du butin, mais à la distance qui sépare ce butin de la ruche. La danse en cercle annonce que l'emplacement de la nourriture doit être cherché à une faible distance, dans un rayon de cent mètres environ autour de la ruche. Les abeilles sortent alors et se répandent autour de la ruche jusqu'à ce qu'elles l'aient trouvé. L'autre danse, que la butineuse accomplit en frétilant et en décrivant des huit (wagging-dance), indique que le point est situé à une distance supérieure, au-delà de cent mètres et jusqu'à six kilomètres. Ce message comporte deux indications distinctes, l'une sur la distance propre, l'autre sur la direction. La distance est impliquée par le nombre de figures dessinées en un temps déterminé ; elle varie toujours en raison inverse de leur fréquence. Par exemple, l'abeille décrit neuf à dix (huit) complets en quinze secondes quand la distance est de cent mètres, sept pour deux cents mètres, quatre et demi pour un kilomètre, et deux seulement pour six kilomètres. Plus la distance est grande, plus la danse est lente. Quant à la direction où le butin doit être cherché, c'est l'axe du huit qui la signale par rapport au soleil ; selon qu'il incline à droite ou à gauche, cet axe indique l'angle que le lieu de la découverte forme avec le soleil. Et les abeilles sont capables de s'orienter même par temps couvert, en vertu d'une sensibilité particulière à la lumière polarisée. Dans la pratique, il y a de légères variations d'une abeille à l'autre ou d'une ruche à l'autre dans l'évaluation de la distance, mais non dans le choix de l'une ou de l'autre danse. Ces résultats sont le produit d'environ quatre mille expériences, que d'autres zoologistes, d'abord sceptiques, ont répétées en Europe et aux Etats-Unis, et finalement confirmées¹. On a maintenant le moyen de s'assurer que c'est bien la danse, en ses deux variétés, qui sert aux abeilles à renseigner leurs compagnes sur leurs trouvailles et à les y guider par des indications portant sur la direction et sur la distance. Les abeilles, percevant l'odeur de la butineuse ou absorbant le nectar qu'elle déglutit, apprennent en outre la nature du butin. Elles prennent leur vol à leur tour et atteignent à coup sûr l'endroit. L'observateur peut dès lors, d'après le type et le rythme de la danse, prévoir le comportement de la ruche et vérifier les indications qui ont été transmises.

L'importance de ces découvertes pour les études de psychologie animale n'a pas besoin d'être soulignée. Nous voudrions insister ici sur un aspect moins visible du problème auquel K. Von Frisch, attentif à décrire objectivement ses expériences, n'a pas touché. Nous sommes pour la première fois en mesure de spécifier avec quelque précision le mode de communication employé dans une colonie d'insectes ; et pour la première fois nous pouvons nous représenter le fonctionnement d'un « langage » animal. Il peut être utile de marquer brièvement en quoi il est ou il n'est pas un langage, et comment ces observations sur les abeilles aident à définir, par ressemblance ou par contraste, le langage humain.

Les abeilles apparaissent capables de produire et de comprendre un véritable message, qui enferme plusieurs données. Elles peuvent donc enregistrer des relations de position et de

distance ; elles peuvent les conserver en « mémoire » ; elles peuvent les communiquer en les symbolisant par divers comportements somatiques. Le fait remarquable est d'abord qu'elles manifestent une aptitude à symboliser : il y a bien correspondance « conventionnelle » entre leur comportement et la donnée qu'il traduit. Ce rapport est perçu par les autres abeilles dans les termes où il leur est transmis et devient moteur d'action. Jusqu'ici nous trouvons, chez les abeilles, les conditions mêmes sans lesquelles aucun langage n'est possible, la capacité de formuler et d'interpréter un « signe » qui renvoie à une certaine « réalité », la mémoire de l'expérience et l'aptitude à la décomposer.

Le message transmis contient trois données, les seules identifiables jusqu'ici : l'existence d'une source de nourriture, sa distance, sa direction. On pourrait ordonner ces éléments d'une manière un peu différente. La danse en cercle indique simplement la présence du butin, impliquant qu'il est à faible distance. Elle est fondée sur le principe mécanique du « tout ou rien ». L'autre danse formule vraiment une communication ; cette fois, c'est l'existence de la nourriture qui est implicite dans les deux données (distance, direction) expressément énoncées. On voit ici plusieurs points de ressemblance au langage humain. Ces procédés mettent en œuvre un symbolisme véritable bien que rudimentaire, par lequel des données objectives sont transposées en gestes formalisées, comportant des éléments variables et de « signification » constante. En outre, la situation et la fonction sont celles d'un langage, en ce sens que le système est valable à l'intérieur d'une communauté donnée et que chaque membre de cette communauté est apte à l'employer ou à le comprendre des les mêmes termes.

Mais les différences sont considérables et elles aident à prendre conscience de ce qui caractérise en propre le langage humain. Celle-ci, d'abord, essentielle, que le message des abeilles consiste entièrement dans la danse, sans intervention d'un appareil « vocal », alors qu'il n'y a pas de langage sans voix. D'où une autre différence, qui est d'ordre physique. N'étant pas vocale mais gestuelle, la communication chez les abeilles s'effectue nécessairement dans des conditions qui permettent une perception visuelle, sous l'éclairage du jour ; elle ne peut avoir lieu dans l'obscurité. Le langage humain ne connaît pas cette limitation.

Une différence capitale apparaît aussi dans la situation où la communication a lieu. Le message des abeilles n'appelle aucune réponse de l'entourage, sinon une certaine conduite, qui n'est pas une réponse. Cela signifie que les abeilles ne connaissent pas le dialogue, qui est la condition du langage humain. Nous parlons à d'autres qui parlent, telle est la réalité humaine. Cela révèle un nouveau contraste. Parce qu'il n'y a pas dialogue pour les abeilles, la communication se réfère seulement à une certaine donnée objective. Il ne peut y avoir de communication relative à une donnée « linguistique » ; déjà parce qu'il n'y a pas de réponse, la réponse étant une réaction linguistique à une manifestation linguistique ; mais aussi en ce sens que le message d'une abeille ne peut être reproduit par une autre qui n'aurait pas vu elle-même les choses que la première annonce. On n'a pas constaté qu'une abeille aille par exemple porter dans une autre ruche le message qu'elle a reçu dans la sienne. Ce qui serait une manière de transmission ou de relais. On voit la différence avec le langage humain, où, dans le dialogue, la référence à l'expérience objective et la réaction à la manifestation linguistique s'entremêlent librement et à l'infini. L'abeille ne construit pas de message à partir d'un autre message. Chacune de celles qui, alertées par la danse de la butineuse, sortent et vont se nourrir à l'endroit indiqué. Reproduit quand elle rentre la même information, non d'après le message premier, mais d'après la réalité qu'elle vient de constater. Or le caractère du langage est de

procurer un substitut de l'expérience apte à être transmis sans fin dans le temps et l'espace, ce qui est le propre de notre symbolisme et le fondement de la tradition linguistique.

Si nous considérons maintenant le contenu du message, il sera facile d'observer qu'il se rapporte toujours et seulement à une donnée, la nourriture, et que les seules variantes qu'il comporte sont relatives à des données spatiales. Le contraste est évident avec l'illimité des contenus du langage humain. De plus, la conduite qui signifie le message des abeilles dénote un symbolisme particulier qui consiste en un décalque de la situation objective, de la seule situation qui donne lieu à un message, sans variation ni transposition possible. Or, dans le langage humain, le symbole en général ne configure pas les données de l'expérience, en ce sens qu'il n'y a pas de rapport nécessaire entre la référence objective et la forme linguistique. Il y aurait ici beaucoup de distinctions à faire au point de vue du symbolisme humain dont la nature et le fonctionnement ont été peu étudiés. Mais la différence subsiste.

Un dernier caractère de la communication chez les abeilles l'oppose fortement aux langues humaines. Le message des abeilles ne se laisse pas analyser. Nous n'y pouvons voir qu'un contenu global, la seule différence étant liée à la position spatiale de l'objet relaté. Mais il est impossible de décomposer ce contenu en ses éléments formateurs, en ses « morphèmes », de manière à faire correspondre chacun de ces morphèmes à un élément de l'énoncé. Le langage humain se caractérise justement par là. Chaque énoncé se ramène à des éléments qui se laissent combiner librement selon des règles définies, de sorte qu'un nombre assez réduit de morphèmes permet un nombre considérable de combinaisons, d'où naît la variété du langage humain, qui est capable de tout dire. Une analyse plus approfondie du langage montre que ces morphèmes, éléments de signification, se résolvent à leur tour en phonèmes, éléments d'articulation dénués de signification, moins nombreux encore, dont l'assemblage sélectif et distinctif fournit les unités signifiantes. Ces phonèmes « vides », organisés en systèmes, forment la base de toute langue. Il est manifeste que le langage des abeilles ne laisse pas isoler de pareils constituants; il ne se ramène pas à des éléments identifiables et distinctifs.

L'ensemble de ces observations fait apparaître la différence essentielle entre les procédés de communication découverts chez les abeilles et notre langage. Cette différence se résume dans le terme qui nous semble le mieux approprié à définir le mode de communication employé par les abeilles; ce n'est pas un langage, c'est un code de signaux. Tous les caractères en résultent: la fixité du contenu, l'invariabilité du message, le rapport à une seule situation, la nature indécomposable de l'énoncé, sa transmission unilatérale. Il reste néanmoins significatif que ce code, la seule forme de « langage » qu'on ait pu jusqu'ici découvrir chez les animaux, soit propre à des insectes vivant en société. C'est aussi la société qui est la condition du langage. Ce n'est pas le moindre intérêt des découvertes de K. Von Frisch, outre les révélations qu'elles nous apportent sur le monde des insectes, que d'éclairer indirectement les conditions du langage humain et du symbolisme qu'il suppose. Il se peut que le progrès des recherches nous fasse pénétrer plus avant dans la compréhension des ressorts et des modalités de ce mode de communication, mais d'avoir établi qu'il existe et quel il est et comment il fonctionne, signifie déjà que nous verrons mieux où commence le langage et comment l'homme se délimite¹.

I. [1965] Pour une vue d'ensemble des recherches récentes sur la communication animale, et sur le langage des abeilles en particulier, voir un article de T. A. Sebeok, paru dans Science, 1965, p.1006 sq.

2-Le signe linguistique

Les théories linguistiques définissent toutes un objet réduit par rapport à l'usage qui est fait d'une langue. Elles rejettent hors du champ ce qu'aucun considère comme primordial à savoir les aspects paraverbaux et non verbaux qui accompagnent la parole, la variation des usages en fonction des facteurs individuels socio-situationnels. La linguistique moderne va prendre en charge ces facteurs externes car l'analyse et la description des situations linguistiques diverses ont montré qu'un grand nombre de ces facteurs externes pouvaient intervenir dans la communication dans une langue donnée. On peut retenir les facteurs géographiques (régionaux, typographiques), des facteurs sociaux (appartenance à un groupe social, professionnel, religieux, à une classe d'âge, sexe...des facteurs sémiologiques liés à la situation de communication (gestuel) ; enfin des facteurs psycho-sociologique (attitude et représentation des locuteurs à l'égard de la langue).

A partir de ce constat de nombreuses théories vont s'intéresser à la diversité des usages. Hjelmslev propose un cadre pour l'analyse des variétés, il reconnaît que « tout texte contient des dérivés qui reposent sur des systèmes différents » (*Prolègomène pour une théorie du langage*, Paris, Ed de minuit, 1968.) Hjelmslev va donc s'intéresser aux connotateurs et c'est ainsi qu'il va établir la théorie des langages de la connotation.

ATTENTION !

Les TD sont des compléments au cours théorique, les étudiants doivent impérativement lire, expliquer et résumer les textes proposés car les notions développées dans ces textes viennent appuyer directement ou indirectement le CM

TD 2: Le signe linguistique, la notion d'arbitraire chez Ferdinand De Saussure cf le Cours de linguistique générale

TD3 : Critique de la notion : article de Benveniste «De La subjectivité dans le langage » in Problème de linguistique générale p. 258-266

Si le langage est, comme on dit, instrument de communication, à quoi doit-il cette propriété ? La question peut surprendre, comme tout ce qui a l'air de mettre en question l'évidence, mais il est parfois utile de demander à l'évidence de se justifier. Deux raisons viennent alors successivement à l'esprit. L'une serait que le langage se trouve en fait ainsi employé, sans doute parce que les hommes n'ont pas trouvé de moyen meilleur ni même d'aussi efficace pour communiquer. Cela revient à constater ce qu'on voudrait comprendre. On pourrait aussi penser à répondre que le langage présente telles dispositions qui le rendent apte à servir d'instrument ; Il se prête à transmettre ce que je lui confie, un ordre, une question, une annonce, et provoque chez l'interlocuteur un comportement chaque fois adéquat. Développant cette idée sous un aspect plus technique, on ajouterait que le comportement du langage admet une description behavioriste, en termes de stimulus et de réponse, d'où l'on conclut au caractère médiat et instrumental du langage. Mais est-ce bien du langage que l'on parle ici ? Ne le confond-on pas avec le discours est le langage mis en action, et nécessairement entre partenaires, nous faisons apparaître, sous la confusion, une pétition de principe, puisque la nature de cet (instrument)

est expliquée par sa situation comme (instrument). Quant au rôle de transmission que remplit le langage, il n e faut pas manquer d'observer d'une part que ce rôle peut être dévolu à des moyens non linguistiques, gestes, mimique, et d'autre part, que nous nous laissons abuser, en parlant ici d'un (instrument), par certains procès de transmission qui, dans les sociétés humaines, sont, sans exception, postérieurs au langage, et qui en imitent le fonctionnement. Tous les systèmes de signaux, rudimentaires ou complexes, se trouvent dans ce cas.

En réalité la comparaison du langage avec un instrument, et il faut bien que ce soit avec un instrument matériel pour que la comparaison soit simplement intelligible, doit nous remplir de méfiance, comme toute notion simpliste au sujet du langage. Parler d'instrument, c'est mettre en

Opposition l'homme et la nature. La pioche, la flèche, la roue ne sont pas dans la nature. Ce sont des fabrications. Le langage est dans la nature de l'homme, qui ne l'a pas fabriqué. Nous sommes toujours enclins à cette imagination naïve d'une période originelle où un homme complet se découvrirait un semblable, également complet, et entre eux, peu à peu, le langage s'élaborerait. C'est là pure fiction. Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage et nous ne le voyons jamais l'inventant. Nous n'atteignons jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre. C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme.

Tous les caractères du langage, sa nature immatérielle, son fonctionnement symbolique, son agencement articulé, le fait qu'il a un contenu, suffisent déjà à rendre suspecte cette assimilation

a un instrument, qui tend à dissocier de l'homme la propriété du langage. Assurément, dans la pratique quotidienne, le va-et-vient de la parole suggère un échange, donc une (chose) que nous échangerions, elle semble donc assumer une fonction instrumentale ou véhiculaire que nous sommes prompts à hypostasier en un (objet). Mais, encore une fois, ce rôle revient à la parole.

Une fois remise à la parole cette fonction, on peut se demander ce qui la prédisposait à l'assurer. Pour que la parole assure la (communication), il faut qu'elle y soit habilitée par le langage, dont elle n'est que l'actualisation. En effet, c'est dans le langage que nous devons chercher la condition de cette aptitude. Elle réside, nous semble-t-il, dans une propriété du langage, peu visible sous l'évidence qui la dissimule, et que nous ne pouvons encore caractériser que sommairement.

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' (ego).

La (subjectivité) dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme (sujet). Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience.

Or nous tenons que cette (subjectivité), qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est (ego) qui dit (ego). Nous trouvons là le fondement de la (subjectivité), qui se détermine par le statut linguistique de la (personne).

La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un tu. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que je deviens tu dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par je. C'est là que nous voyons un principe dont les conséquences sont à dérouler dans toutes les directions. Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours. De ce fait, je pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à (moi), devient mon écho auquel je dis tu et qui me dit tu. La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale, dont le procès de communication, dont nous sommes parti, n'est qu'une conséquence toute pragmatique. Polarité d'ailleurs très singulière en soi, et qui présente un type d'opposition dont on ne rencontre nulle part, hors du langage, l'équivalent. Cette polarité ne signifie pas égalité ni symétrie : (ego) a toujours une position de transcendance à l'égard de tu ; néanmoins, aucun des deux termes ne se conçoit sans l'autre ; ils sont complémentaires, mais selon une opposition (intérieur /extérieur), et en même temps ils sont réversibles. Qu'on cherche à cela un parallèle; on n'en trouvera pas. Unique est la condition de l'homme dans le langage. Ainsi tombent les vieilles antinomies du (moi) et de l' (autre), de l'individu et de la société. Dualité qu'il est illégitime et erroné de réduire à un seul terme originel, que ce terme unique soit le (moi), qui devrait être installé dans sa propre conscience pour s'ouvrir alors à celle du (prochain), ou qu'il soit au contraire la société, qui préexisterait comme totalité à l'individu et d'où celui-ci ne se serait dégagé qu'à mesure qu'il acquerrait la conscience de soi. C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité.

Mais faut-il que ce fondement soit linguistique ? Où sont les titres du langage à fonder la subjectivité ?

En fait le langage en répond dans toutes ses parties. Il est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage. Nous parlons bien du langage, et non pas seulement de langues particulières. Mais les faits des langues particulières, qui s'accordent, témoignent pour le langage. On se contentera de citer les plus apparents.

Les termes mêmes dont nous nous servons ici, je et tu, ne sont pas à prendre comme figures, mais comme formes linguistiques, indiquant la (personne). C'est un fait remarquable – mais qui pense à le remarquer tant il est familier ?

- que parmi les signes d'une langue, de quelque type, époque ou région qu'elle soit, jamais ne manquent les (pronoms personnels). Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. Il peut seulement arriver que, dans certaines langues, en certaines circonstances, ces pronoms soient délibérément omis; c'est le cas dans la plupart des sociétés d'Extrême-Orient, où une convention de politesse impose l'emploi de périphrases ou de formes spéciales entre certains groupes d'individus, pour remplacer les références personnelles directes. Mais ces usages ne font que souligner la valeur des formes évitées; c'est l'existence implicite de ces pronoms qui donne leur valeur sociale et culturelle aux substituts imposés par les relations de classe.

Or ces pronoms se distinguent de toutes les désignations que la langue articule, en ceci : ils ne renvoient ni à un concept ni à un individu.

Il n'y a pas de concept (**je**) englobant tous les **je** qui s'énoncent à tout instant dans les bouches de tous les locuteurs, au sens où il y a un concept (arbre) auquel se ramènent tous les emplois individuels de arbre. Le (je) ne dénomme donc aucune entité lexicale. Peut-on dire alors que je se réfère à un individu particulier ? Si cela était, ce serait une contradiction permanente admise dans le langage, et l'anarchie dans la pratique : comment le même terme pourrait-il se rapporter indifféremment à n'importe quel individu et en même temps l'identifier dans sa particularité ? On est en présence d'une classe de mots, les (pronoms personnels), qui échappent au statut de tous les autres signes du langage.

A quoi donc je se réfère-t-il ? A quelque chose de très singulier, qui est exclusivement linguistique : je se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. C'est un terme qui ne peut être identifié que dans ce que nous avons appelé ailleurs une instance de discours, et qui n'a de référence qu'actuelle. La réalité à laquelle il renvoie est la réalité du discours. C'est dans l'instance de discours où je désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme (sujet). Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra qu'il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même.

Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de s'approprier la langue entière en se désignant comme je.

Les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage. De ces pronoms dépendent à leur tour d'autres classes de pronoms, qui partagent le même statut. Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbess, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du (sujet) pris comme repère : (ceci, ici, maintenant), et leurs nombreuses corrélations (cela, hier, l'an dernier, demain), etc. Ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du je qui s'y énonce.

Il est aisé de voir que le domaine de la subjectivité s'agrandit encore et doit s'annexer l'expression de la temporalité. Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps. Il importe peu que cette notion se marque dans la flexion d'un verbe ou par des mots d'autres classes (particules ; adverbess ; variations lexicales, etc.), c'est affaire de structure formelle. D'une manière ou d'une autre, une langue distingue toujours des (temps) ; que ce soit un passé et un futur, séparés par un (présent), comme en français ; ou un présent passé opposé à un futur, ou un présent futur distingué d'un passé, comme dans diverses langues amérindiennes, ces distinctions pouvant à leur tour dépendre de variations d'aspect, etc. Mais toujours la ligne de partage est une référence au (présent). Or ce (présent) à son tour n'a comme référence temporelle qu'une donnée linguistique : la coïncidence de l'événement décrit avec l'instance de discours qui le décrit. Le repère temporel du présent ne peut être qu'intérieur au discours. Le Dictionnaire général définit le (présent) comme (le temps du verbe qui exprime le temps où l'on est) que de le prendre comme (le temps où l'on parle). C'est le moment éternellement (présent), quoique ne se rapportant jamais aux mêmes événements d'une chronologie (objective), parce qu'il est déterminé pour chaque locuteur par chacune des instances de discours qui s'y rapporte. Le temps linguistique est sui- référentiel. En dernière analyse la temporalité humaine avec tout son appareil linguistique dévoile la subjectivité inhérente à l'exercice même du langage.

Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les

formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. Le langage propose en quelque sorte des formes (vides) que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa (personne), définissant en même temps lui-même comme je et un partenaire comme tu. L'instance de discours est ainsi constitutive de toutes les coordonnées qui définissent le sujet et dont nous n'avons désigné sommairement que les plus apparentes.

L'installation de la subjectivité dans le langage crée, dans le langage et, croyons-nous, hors du langage aussi bien, la catégorie de la personne. Elle a en outre des effets très variés dans la structure même des langues, que ce soit dans l'agencement des formes ou dans les relations de la signification. Ici nous visons nécessairement des langues particulières, pour illustrer quelques effets du changement de perspective que la (subjectivité) peut introduire. Nous ne saurions dire quelle est, dans l'univers des langues réelles, l'extension des particularités que nous signalons ; pour l'instant, il est moins important de les délimiter que de les faire voir. Le français en donne quelques exemples commodes.

D'une manière générale, quand j'emploie le présent d'un verbe aux trois personnes (selon la nomenclature traditionnelle), il semble que la différence de personne n'amène aucun changement de sens dans la forme verbale conjuguée. Entre je mange, et tu manges, et il mange, il y a ceci de commun et de constant que la forme verbale présente une description d'une action, attribuée respectivement, et de manière identique, à (je), à (tu), à (il). Entre je souffre et tu souffres et il souffre, il y a pareillement en commun la description d'un même état. Ceci donne l'impression d'une évidence, déjà impliquée par l'alignement formel dans le paradigme de la conjugaison.

Or nombre de verbes échappent à cette permanence du sens dans le changement des personnes. Ceux dont il va s'agir dénotent des dispositions ou des opérations mentales. En disant je souffre, je décris mon état présent. En disant je sens (que le temps va changer), je décris une impression qui m'affecte. Mais que se passera-t-il si, au lieu de je sens (que le temps va changer), je dis : je crois (que le temps va changer) ?

La symétrie formelle est complète entre je sens et je crois. L'est-elle pour le sens ? Puis-je considérer ce je crois comme une description de moi-même au même titre que je sens ? Est-ce que je me décris croyant quand je dis je crois (que...) ? Sûrement non. L'opération de pensée n'est nullement l'objet de l'énoncé ; je crois (que...) équivaut à une assertion mitigée. En disant je crois (que...), je convertis en une énonciation subjective le fait asserté impersonnellement, à savoir le temps va changer, qui est la véritable proposition.

Considérons encore les énonces suivants : (Vous êtes, je suppose, Monsieur X... - je présume que Jean a reçu ma lettre – Il a quitté l'hôpital, d'où je conclus qu'il est guéri.) Ces phrases contiennent des verbes qui sont des verbes d'opération : supposer, présumer, conclure, autant d'opérations logiques. Mais supposer, présumer, conclure, mis à la 1^{re} personne, ne se comportent pas comme font, par exemple, raisonner, réfléchir, qui semblent pourtant très voisins. Les formes je raisonne, je réfléchis me décrivent raisonnant, réfléchissant. Tout autre chose est je suppose, je présume, je conclus. En disant je conclus (que...), je ne me décris pas occupé à conclure ; que pourrait être l'activité de (conclure) ? Je ne me représente pas en train de supposer, de présumer, quand je dis je suppose, je présume. Ce que je conclus indique est que, de la situation posée, je tire un rapport de conclusion touchant un fait donné. C'est ce rapport logique qui est instauré en un verbe personnel. De même je suppose, je présume ont

très loin de je pose, je résume. Dans je suppose, je présume, il y a une attitude indiquée, non une opération décrite. En incluant dans mon discours je suppose, je présume, j'implique que je prends une certaine attitude à l'égard de l'énoncé qui suit. On aura noté en effet que tous les verbes cités sont suivis de que et une proposition : celle-ci est le véritable énoncé, non la forme verbale personnelle qui la gouverne. Mais cette forme personnelle en revanche, est, si l'on peut dire, l'indicateur de subjectivité. Elle donne à l'assertion qui suit le contexte subjectif – doute, présomption, inférence – propre à caractériser l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'énoncé qu'il profère. Cette manifestation de la subjectivité ne prend son relief qu'à la première personne. On n'imagine guère de pareils verbes à la deuxième personne sinon pour reprendre verbatim une argumentation : tu supposes qu'il est parti, ce qui n'est qu'une manière de répéter ce que (tu) vient de dire : (Je suppose qu'il est parti.) Mais que l'on retranche l'expression de la personne en ne laissant que : il suppose que..., et nous n'avons plus, au point de vue de je qui l'énonce, qu'une simple constatation.

On discernera mieux encore la nature de cette (subjectivité) en considérant les effets de sens que produit le changement des personnes dans certains verbes de parole. Ce sont des verbes qui dénotent par leur sens un acte individuel de portée sociale : jurer, promettre, garantir, certifier, avec des variantes locutionnaires telles que s'engager à... se faire fort de... Dans les conditions sociales où la langue s'exerce, les actes dénotés par ces verbes sont regardés comme contraignants. Or ici, la différence entre l'énonciation (subjective) apparaît en pleine lumière, dès qu'on s'est avisé de la nature de l'opposition entre les (personnes) du verbe. Il faut garder à l'esprit que la (3^e personne) est la forme du paradigme verbal (ou pronominal) qui ne renvoie pas à une personne, parce qu'elle se réfère à un objet placé hors de l'allocution. Mais elle n'existe et ne se caractérise que par opposition à la personne je du locuteur qui, l'énonçant, la situe comme (non-personne). C'est là son statut. La forme il... tire sa valeur de ce qu'elle fait nécessairement partie d'un discours énoncé par (je).

En disant je promets, je garantis, je promets et je garantis effectivement. Les conséquences (sociales, juridiques, etc.) de mon jurement, de ma promesse, se déroulent à partir de l'instance de discours contenant je jure, je promets. L'énonciation s'identifie avec l'acte même. Mais cette condition n'est pas donnée dans le sens du verbe ; c'est la (subjectivité) du discours qui la rend possible. On verra la différence en remplaçant je jure par il jure. Alors que je jure est un engagement, il jure n'est qu'une description, au même plan que il court, il fume. On voit ici, dans des conditions propres à ces expressions, que le même verbe, suivant qu'il est assumé par un (sujet) ou qu'il est mis hors de la (personne), prend une valeur différente. C'est une conséquence de ce que l'instance de discours qui contient le verbe pose l'acte en même temps qu'elle fonde le sujet. Ainsi l'acte est accompli par l'instance d'énonciation de son (nom) (qui est <jurer>), en même temps que le sujet est posé par l'instance d'énonciation de son indicateur (qui est <je>).

Bien des notions en linguistique, peut-être même en psychologie, apparaîtront sous un jour différent si on les rétablit dans le cadre du discours, qui est la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité, qui seule rend possible la communication linguistique.

3-Le schéma de la communication.

La critique s'est effectuée en plusieurs temps que l'on peut résumer ainsi :

-discussion autour de la conception instrumentaliste de la langue. Pour Benveniste par exemple « caractériser la langue comme instrument c'est mettre en opposition l'homme et la nature » or le « langage est dans la nature de l'homme qui ne l'a pas fabriqué ».

-discussion autour de l'idée que la communication consiste seulement à transmettre de l'information, Ducrot dans son ouvrage *Dire et ne pas dire* refuse de se contenter de cette définition réductrice qui pose que toute communication est communication de quelque chose, transmission d'une information : une telle conception revient nous dit-il à considérer la langue comme un code.

Searle et Austin en étudiant les actes de langage comme promettre, ordonner, interroger, consulter, vont montrer que les échanges communicatifs ne sont pas de simples échanges de connaissances mais qu'ils correspondent à un très grande variété de rapports humains autrement que dire c'est faire.

- nécessité de prendre en compte la situation de communication et l'ensemble des éléments extralinguistiques qui entourent nécessairement tout échange a aussi conduit à réviser le schéma de la communication. La situation est considérée comme un élément qui conditionne l'échange, on ne peut donc l'évacuer.

- relation émetteur/ récepteur : Le nouveau schéma de la communication qui intègre la situation et se définit comme l'action qu'exerce l'un sur l'autre les partenaires de l'échange obligent à reconsidérer le statut de l'émetteur et du récepteur. Les travaux de Benveniste sur la subjectivité dans le langage ont mis l'accent sur le fait que la présence de l'autre implique ma présence et pose le dialogue comme condition du langage, c'est dans ce cadre que doit être menée l'étude des pronoms. C'est l'émergence du sujet parlant qui va ouvrir le champ des études consacrées aux phénomènes énonciatifs. C'est avec la redécouverte des travaux de Bakhtine sur le dialogue que la relation émetteur/récepteur va être fondamentalement repensée. Il montre que l'expression énonciative est déterminée à la fois par la situation de communication et par la présence de l'interlocuteur et plus précisément dans l'interaction locuteur interlocuteur. Le sens d'un mot nous dit Bakhtine est le produit de cette interaction « le mot est une sorte de pont jeté entre moi et les autres. S'il prend appui sur moi à une extrémité, à l'autre extrémité il prend appui sur mon interlocuteur. Le mot est le territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur. » (Bakhtine M., *Marxisme et philosophie* p. 124)

-De la phrase au texte : L'élargissement de la notion de communication et la diversité des fonctions reconnues à celle-ci ont obligé à reconsidérer le cadre de l'analyse. Le cadre de la phrase et de l'énoncé n'est plus satisfaisant. La description des phénomènes énonciatifs a montré que les relations entre les unités linguistiques ne se réalisent pas dans le cadre de la phrase et que le sens ne se construisait pas non plus seulement à ce niveau. Maingueneau dans *Initiation à l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, donne quelques exemples des problèmes rencontrés par les chercheurs qui ont conduit à repenser le cadre de l'analyse comme par exemple la relation de coordination et de subordination, les anaphoriques. La nécessité de passer de la phrase au texte s'avère nécessaire.

ATTENTION !

Les TD sont des compléments au cours théorique, les étudiants doivent impérativement lire, expliquer et résumer les textes proposés car les notions développées dans ces textes viennent appuyer directement ou indirectement le CM

TD 4: Le schéma de communication chez Saussure cf le CLG

TD5 : Critique : article de Patrick Charaudeau « *Les sujets du discours et la mise en scène langagière* » cité par Henri Boyer p.54-55

Application : Etudier le texte suivant : Patrick Charaudeau, « *L'interlocution comme interaction de stratégies discursives* », p.165-167.

Les sujets du discours et la mise en scène langagière.

« Tout acte de langage est le fait de 4 sujets qui occupent deux à deux les deux lieux de la mise en scène langagière : le lieu situationnel du faire (circuit externe) et le lieu du Dire (circuit interne).

Sur le circuit externe(Faire) se trouvent les partenaires de l'acte de langage : le sujet communiquant(JEc) comme instance de production et d'un projet de parole, et le sujet interprétant (TUi) comme instance d'interprétation et d'une activité de réaction interprétative qui construit son propre sens.

Sur le circuit interne se trouvent les protagonistes de la mise en scène du Dire : le sujet énonçant ou énonciateur (JEé) et le sujet destinataire (TUd) comme êtres de parole auxquels sont attribués des rôles énonciatifs par le JEc et le TUi.

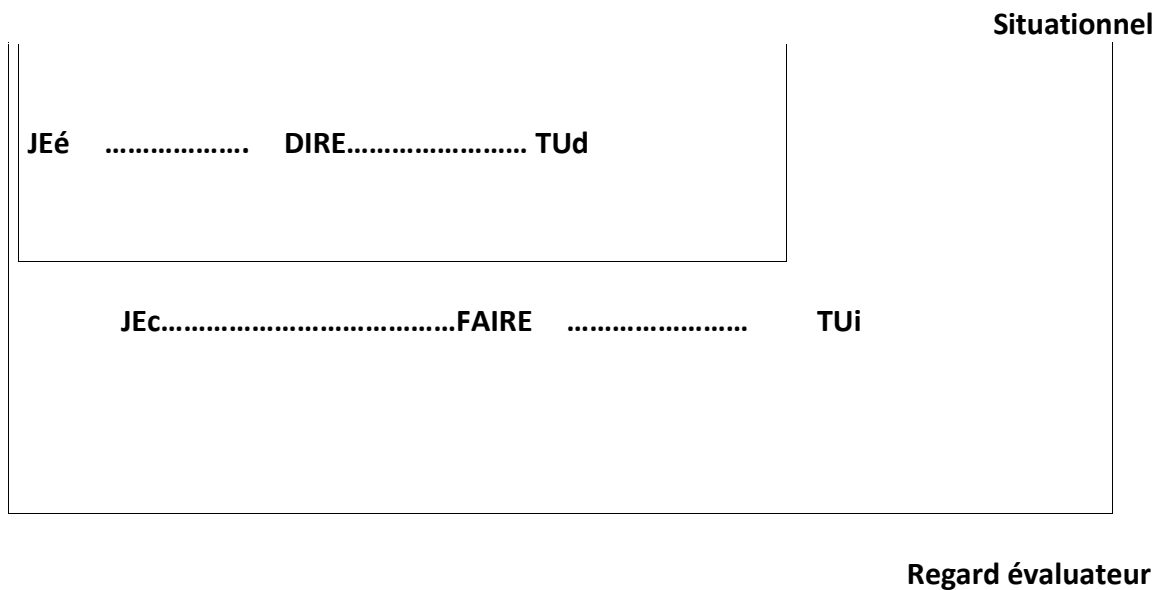
L'intérêt de cette distinction entre deux types de sujets réside, entre autres choses, dans la possibilité de définir l'acte de langage comme le résultat -jamais fermé- d'une dynamique dans laquelle les partenaires se livrent à un travail-conscient et non-conscient- d'évaluation de l'autre pour procéder à des « coups » de production/interprétation du sens par des jeux de mise en scène des protagonistes.

Prenons un exemple. Imaginons que, chef de département dans une université, je veuille faire dactylographier un texte administratif par la secrétaire qui, elle-même, est au service de plusieurs départements. Imaginons que je sache que cette secrétaire est débordée de travail et que donc il n'est pas sûr que mon texte -qui est urgent- soit dactylographié. Imaginons enfin que je sache que cette secrétaire n'apprécie pas la manière avec laquelle les collègues s'adresse à elle (froideur) et lui donnent des ordres(autorité) ? Je pourrais alors évaluant le partenaire (TUi) auquel je vais avoir affaire et sachant que j'ai autorité administrative sur lui, lui dire : «est-ce que vous pourriez me taper ce texte ? » Je me construirais une image d'énonciateur (JEé) non autoritaire qui feint de se mettre en situation de demande non-coercitive et je construirais, du même coup, une image de destinataire (TUd) non-contraint, non soumis par avance, qui aurait sa liberté d'initiative dans la réponse. De son côté, mon partenaire(TUi), peut très bien, croyant en l'image d'énonciateur que je lui propose (marquée par : est-ce que vous pourriez me... »), faire une hypothèse positive sur ce que je suis, en tant que sujet communiquant, et me considérer comme gentil, respectueux, différent de mes autres collègues ; ce qui pourrait entraîner de sa part une exécution rapide du travail. Mais on pourrait également faire l'hypothèse que la secrétaire en question ait des raisons de ne pas croire sincère l'image d'énonciateur que je lui propose et penser : «Qu'est-ce qu'il est démagogue ! », ce qui aurait des chances de faire échouer mon projet d'obtenir que la lettre soit rapidement

dactylographiée, à moins, encore que cette personne ait des raisons d'apprécier cette démagogie...

Bref, la mise en scène de l'acte de langage repose fondamentalement sur un jeu réciproque d'évaluation des partenaires l'un sur l'autre (regards évaluateurs), pour procéder à la production d'un Dire et à l'interprétation de ce Dire. »

Ainsi défini, l'acte de langage est toujours un acte interactionnel, même lorsque les partenaires ne sont présents physiquement l'un à l'autre (regards évaluateurs), ni dans un rapport d'échanges immédiat. Posons que tout acte de langage est un acte d'interaction par regard évaluateur interposé, et représentons cette hypothèse par la figure suivante :



CONCLUSION

On peut donc conclure que la sociolinguistique est née à partir de l'existence de deux facteurs concomitants :

-un état de connaissances : mise en question des grammaires formelles, réintégration des données sémantiques, appel à l'interaction sociale comme donnée de la communication.

-un état de fait : existence de problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés.

C'est cette dualité radicale du langage, à la fois intégralement formel et intégralement traversé par des enjeux subjectifs et sociaux qui fait l'objet de la sociolinguistique.

CHAPITRE III: DEMARCHE ET OBJET DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

III-1 -DEMARCHE

La sociolinguistique implique :

- une théorie linguistique : **qu'observer ? que décrire ?**
- et une conception systématique de la communication parlante, une sociologie : **qui observer ? dans quelles relations sociales ?**

La méthode en sociolinguistique se répartit en deux démarches successives :

1-une description de la structure linguistique et une description de la structure sociologique.

Pour ce faire, elle emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers et les concepts et méthodes à la sociologie car cette dernière « *montre que tout individu est d'abord un objet social, le produit d'une socialisation. Le langage est une forme de comportement social, un instrument de communication entre les hommes, un répertoire de variétés linguistiques imbriquées les une dans les autres, un moyen d'expression de l'individu.* »

2-une confrontation des deux disciplines, généralement le but visé est la connaissance de la société, le langage est le moyen qui permet cette connaissance. Naturellement la démarche du chercheur variera selon le sujet et aussi selon sa position idéologique.

III-2-OBJET DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés :

- les fonctions et les usages du langage dans la société,
- la maîtrise de la langue, l'analyse du discours,

- les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, la planification et la standardisation linguistiques...

Elle s'est donnée au départ pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

L'objet de son étude n'est pas seulement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. Elle dépasse cette opposition qui fournit un cadre étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel et s'ouvre vers ce que Hymes appelle **la compétence de communication** : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social. D'autres linguistes, tel Labov, pensent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description. Cependant quelque soit les différences, tous les chercheurs mettent l'accent sur un objet unificateur : le langage considéré comme une activité, socialement localisé, dont l'étude se mène sur le terrain.

Donc sans exagérer le caractère multipolaire de la sociolinguistique, on peut dire à la suite d'HENRI Boyer , (p.7) que « *celle-ci embrasse, à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la-les langues et la société, mais*

également le ou les discours, le ou les textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation. »

Les objets d'observation et d'analyse ne seront pas les mêmes, ils sont conditionnés par la démarche du sociolinguiste, selon qu'il s'attache à mettre en relation telle ou telle composante. Ainsi le sociolinguiste peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, les sociolectes, et autres variétés en usage dans tel groupe. Il peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une plus ou moins grande légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il ne lui est pas interdit non plus d'interroger les divers types de discours, oraux ou écrits pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire la manifestation plus ou moins problématique de plusieurs voix : celles des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions linguistiques en question.

Le sociolinguiste réintroduit dans son champ d'étude le sujet, peut aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs- partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions, au travers, en particulier, des stratégies mises en œuvre. Enfin, la communication elle-même peut retenir son attention au travers des actes de parole, directs ou indirects, de leur interprétation plus ou moins prévisibles, des rituels sociolangagiers sur lesquels s'appuie la parole en communauté. Donc la sociolinguistique investit tous les domaines suivants (voir schéma suivant p.7)

CHAPITRE IV

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS CLES DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

- Le dialecte
- Le patois
- le pidgin
- le créole
- La variété linguistique
- La communauté linguistique
- Contact de langues
- Langage et culture
- Compétence de communication

Le langage, la communication entre les hommes par la parole, donne lieu à deux formes d'expérience :

-L'expérience de la diversité des langues, lorsqu'on voyage dans le monde on se rend compte que les hommes communiquent entre eux grâce à de nombreux parlers (cf, TD : la situation linguistique dans le monde).

-L'expérience de diversité à l'intérieur de ce qu'on considère comme une même langue par exemple en Algérie l'arabe dialectal est différent selon les régions : Oran, Constantine, Alger.

Sans exagérer le caractère multipolaire de la sociolinguistique, on peut dire que la sociolinguistique embrasse à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la/les langues et la société, mais également le(s) discours/le (s) textes(s), le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce que l'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation.

Ainsi, la sociolinguistique peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, sociolectes, et d'autres variétés en usage dans tel groupe ; dans tel réseau de sociabilité. Il peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il interroge les divers types de discours, oraux et écrits, pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire, la manifestation des voix, celle des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions linguistiques en question. Le sociolinguiste réintroduisant dans son champ d'étude le sujet, peut aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs/partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions, au travers, des stratégies mises en œuvre. Enfin la communication elle-même peut retenir toute son attention au travers des actes de parole, directs ou indirects, de leur interprétation, des rituels socio-langagiers sur lesquels s'appuie la parole en communauté.

Le dialecte : Le terme de dialecte apparaît comme moins marqué, plus neutre que « patois ». Le

mot grec *dialektos* était un substantif abstrait qui signifiait « conversation », puis langage dans lequel on converse. C'est l'association avec des noms de régions ou de groupes ethniques qui y a introduit l'idée de variété régionale. C'est donc un parler qui a son propre système lexical, syntaxique, et phonétique mais qui n'a pas atteint le statut politique de langue ; c'est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme langue mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé.

Le patois : On appelle patois ou parler patois un dialecte social réduit à certains signes (faits phonétiques ou règles de combinaison) utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle. Ils sont contaminés par les langues officielles au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale)

Les sabirs sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé, ce sont des langues composites (formées d'éléments très différents) nées de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales. Les sabirs sont des langues d'appoint (complément, supplément, accessoire), ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assure leur survie.

Le créole : on donne le nom de créole à des sabirs, pseudo-sabirs ou pidgins (mot anglais provenant du mot *business* prononcé par les chinois), qui pour des raisons diverses d'ordre historique ou socioculturel, sont devenus des langues maternelles de toute une communauté. On n'a pas de sabir, de pseudo-sabir ou de pidgin pour langue maternelle. Les pseudo-sabirs à base de français, d'anglais, de portugais, de néerlandais ou d'espagnol ont été employés par des noirs de communautés diverses qui ressemblaient aux négriers (navires qui servaient à la traite des noirs) et à qui se posait le problème d'intercompréhension. Nous avons des créoles français à Haïti, à la Martinique, à la Guadeloupe ; des créoles anglais à la Jamaïque et aux États-Unis, des créoles portugais et néerlandais.

Les caractères communs aux créoles : nombre de mots d'origine africaine y est très réduit sauf exception, les mêmes conditions de formation ; formation à partir de pseudo-sabirs, utilisation d'impératifs, d'infinitifs, de formes syntaxiques simples. Les créoles n'ont pas de statut socioculturel qu'ont les langues.

Le pidgin :

C'est une langue seconde née du contact de l'anglais avec diverses langues d'extrême orient (chinois notamment) afin de permettre l'intercompréhension de communautés de langues différentes. Le système du pidgin est beaucoup plus complet que celui du sabir, son vocabulaire couvrant de nombreuses activités.

La variété :

Selon Fishman, la sociolinguistique recourt au terme de variété au lieu de langue sans en donner une définition concise. Le mot langue possède une signification supérieure et surtout

parce que ce mot comporte de nombreux jugements de valeur, il manifeste une opinion, il suscite une émotion (langue maternelle) et révèle une prise de position, il a un aspect officiel et un statut politique. Alors que la variation est plus ou moins neutre. Cependant quand, comment et par qui, une variété est-elle considérée comme une autre langue. Exemple, le berbère qui devient langue nationale. Le terme de variété contrairement au dialecte ne désigne pas seulement une position linguistique particulière mais désigne aussi des différences par rapport à d'autres variétés. On a des variétés régionales, sociale, religieuse, spécialisée ou professionnelle.

La communauté linguistique :

La description de l'emploi différentiel de la langue par des groupes sociaux différents, en particulier les classes sociales, se fait dans le cadre d'une communauté linguistique. Une linguistique qui se veut sociale doit avoir pour objet l'instrument de communication mis en œuvre dans la communauté linguistique. Les linguistes ont donné plusieurs définitions différentes de ce concept, antérieur à la sociolinguistique, depuis Bloomfield, le langage, 1933, chapitre 3 :

« ...Une communauté née d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication, sans tenir compte du nombre de langues ou de variétés employées ». (Fishman, *sociolinguistique*, Nathan, 1971, p. 46-47)

« La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes ». (W. Labov, *sociolinguistique*, édition de minuit, 1976, p.187)

Toutes ces définitions se recoupent sur deux caractéristiques définitoires principales : l'intensité de la communication et les normes partagées.

Par intensité de la communication, on entend simplement que les membres d'une communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers ; les limites des communautés présenteront des creux, des vides dans le modèle de communication.

L'autre critère, tout aussi important, les normes partagées, fait référence à un ensemble commun de jugements évaluatifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie.

En conclusion, on peut dire qu'une communauté linguistique existe dès l'instant où tous les membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct. Une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes qui décident de vivre ensemble comme par exemple les touaregs.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

I-Sociolinguistique générale

- ACHOUR C., Abécédaire en devenir, idéologie coloniale et langue française, thèse de Doctorat d'État, Paris, 1982
- BENBERRABEH N., Réflexion sur l'identité et l'angoisse chez l'adolescent maghrébin. Ed. 'Université d'Oran.
- BENVENISTE E., Problèmes de linguistique générale 1. Paris : Gallimard, 1974
- BENVENISTE E., Problèmes de linguistique générale 2, Paris : Gallimard, 1974.
- BERNSTEIN B., Langage et classes sociales. Paris : Minuit, 1975.
- BONNAFOUS S., L'imagination prise au mot. Paris: Kiné, 1991.
- BOURDIEU P., Ce que parler veut dire. Paris: Fayard, 1982.
- BOUTIT J., Construire le sens. Berne: Peler Lang, 1994.
- BOYER H., Langues en conflit, Etudes sociolinguistiques, Paris : L'Harmattan, 1991
- BOYER H., Éléments de sociolinguistique: Langue, communication et société, Dunod (2^e édition) 1996.
- BOYER H. (éd.), Sociolinguistique, territoire et objets, Paris : Delachaux et Niestlé, 1996.
- BOYER H., Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues ? Paris: L'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 1997.
- Cahiers du centre interdisciplinaire des sciences sociales n°3, Université de Toulouse , 1981
- CALVET L.J., Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie. Paris: Payot, 1974.
- CALVET L.J., Langue, corps et société. Paris: Payot, 1979.

- CALVET L.J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Payot, 1994.
- CALVET L.J., *Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris: Payot, 1994.
- CALVET L.J., *Sociolinguistique du Maghreb*, bulletin du laboratoire de sociolinguistique, Paris: René- Descartes, 1996.
- CALVET L.J., MOREAU M.L., *Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Paris:Didier-Edition, 1998
- CALVET L.J.,DUMONT P., *L'enquête sociolinguistique*. Paris: L'Harmattan, 1999.
- CANUT C., *Imaginaires linguistiques en Afrique*. Paris: L'Harmattan, 1998.
- Centre du lexique, *La définition*. Paris: Larousse, 1990.
- Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, *Discours et idéologie*. Paris: PUF., 1980.
- CERVON J., *L'énonciation*. Paris : PUF, 1987.
- CHAUDENSON R., *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Paris, Didier-Edition, 1992.
- Charaudeau P.(1983), *Langage et discours, Paris*, Hachette
- DRIGEARD G., FIALA P., tournier M., *Courants sociolinguistiques*. Paris , Klincksiek, 1989.
- FISHMAN J., *Sociolinguistique*. Paris: Nathan, 1971.
- FRANCART M., *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, vol I, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, 1994.
- GARMADI S., *La sociolinguistique*. Paris : PUF. 1981.
- GRANDGUILLAUME J., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris :Maisonneuve et Larose, 1983.
- GREIMAS A.J..*Sémiotique et sciences sociales*, Paris: Seuil, 1976.
- Groupe de Saint Cloud, *Présidentielles: regard sur les discours télévisés*. Paris :Nathan, 1995.
- GUENIER N.,*Le français au Liban, cent portraits linguistiques*. Paris: ACCT. Didier Erudition, 1993
- GUESPIN L., *L'analyse du discours, problèmes et perspectives*. Paris: La nouvelle critique, 1975.
- GUMPERZ J., *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*. Paris: L'Harmattan, 1989.
- HAMERS J.F.,BLANC M., *bilinguisme et bilinguisme*. Liège: Pierre Mardagua.1983.
- Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales* (coll.), Paris : Hachette, 1979
- JUILLARD C..*Sociolinguistique urbaine, la vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*. Paris : CNRS, 1995

- JUILLARD C., CALVET L.J., *Les politiques linguistiques. Mythes et réalités.* Beyrouth: FMA, 1996.
- JODELET F., *Naître au langage, genèse du sémiotique et psychologie.* Paris: Klincksieck, 1979.
- KAZADI N., *L'Afrique afro- francophone.* Paris: Didier Erudition. 1990
- KERBRAT ORECCHIONI, *L'implicite.* Paris : Armand Colin, 1986.
- LAFONTAINE D., *Le parti pris des mots.* Bruxelles: Pierre Mardaga, 1986.
- LAROUÏ A., *L'idéologie arabe contemporaine.* Paris: Maspero, 1983.
- LUNDQUIST L., *L'analyse textuelle.* Paris: CEDIC, 1983.
- LYONS J., *Linguistique générale.* Paris: Larousse, 1970.
- MAINGUENEAU D., *Les livres d'école de la république 1870-1914 (discours et idéologie).* Paris: Le Syndrome, 1979.
- MAINGUENEAU D., *Analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive.* Paris: Hachette, 1991.
- MAINGUENEAU D., *Aborder la linguistique.* Paris ; Seuil, 1996.
- MAOUGAL M.L. *Langages et langues, entre tradition et modernité,* Alger -.Marinor, 2000.
- MARCELLISI J.B., GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique.* Paris: Larousse, 1974.
- MARCELLESI J.B., GARDIN B. et GRECO. Rouen, *Sociolinguistique. approches.* théories, pratiques. Tome 02, Paris: PUF: 1980.
- MARTINET A., *Linguistique synchronique.* Paris: PUF., 1968.
- MARTINET A., *Eléments de linguistique générale.* Paris: Armand Colin, 1970.
- MAURAIS J., *Politique et aménagement linguistiques.* Paris: Le Robert, 1987.
- MOATASSIME A., *Arabisation et langue française au Maghreb.* Paris : PUF, 1992
- MOREAU M. L., *Sociolinguistique. concepts de base,* Liège: Pierre Mardaga, 1997.
- MUCCHIELLI R., *L'analyse de contenu.* Paris: ESF, 1984(6ème édition).
- ROBILARD D., BENIAMINO M., *Le français dans l'espace francophone.* Paris: Champion, 1993.
- SAPIR E., *Linguistique.* Paris: Minuit, 1968.
- SAPIR E., *Anthropologie,* tome 1 : culture et personnalité, Paris : Minuit, 1967